



Donation entre frères de parts de SCI

Par **eihpos**, le **20/04/2014** à **19:42**

bonjour ,
mon beau-père a créer une SCI ,il y a dix pour une très belle demeure et ses dépendances (quatre autres logements plus 25 hectares)chacun de ses 9 enfants a eu des parts aujourd'hui ,un des enfants veut que les autres lui cède gracieusement leurs parts en faisant un chantage affectif (que la propriété reste dans la famille !)
est-ce légal?n'est-ce pas un héritage au bénéfice d'un seul enfant déguisé ?
valeur de la propriété 750 000 euros (non réévaluée depuis dix ans elle rapporte en location environ 30000 euros par ans ,mais l'habitation principale (le manoir) est habité par ma belle mère (mon beau -père ayant été placé en maison de retraite)